

Avis de constitution

SOCIETE « DAP IVOIRE CONSULTANCE »

Siège BINGERVILLE Gbagba extension, non loin de
l'hôtel résidence HÔTE IVOIRE BINGERVILLE, Lot 2483,
Ilot 68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAP IVOIRE CONSULTANCE »

Objet :

- Conseils en expérience client ;
- Formation des assistants commerciaux ;
- Communication graphique ;
- Conciergerie ;
- Divers.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE Gbagba extension, non loin de l'hôtel résidence HÔTE IVOIRE BINGERVILLE, Lot 2483, Ilot 68

Dirigeant(s) Mme ABISSE AHOUDJO DOMINIQUE PRISCA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06254 du 25/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37961/GTCA/RC/2024 du 25/06/2024

